|  |
| --- |
| ***Par l’imam ‘Abd Al-Qâdir Al-Jîlânî*** |

|  |  |
| --- | --- |
| chahada | **Les différents types de Jeûne...** |



Le jeûne prescrit par la religion consiste à s’abstenir de manger, boire et avoir des relations sexuelles entre l’aube et le coucher du soleil, alors que le jeûne spirituel consiste, outre cela, à protéger ses sens et ses pensées de tout ce qui est illicite. C’est abandonner tout ce qui est disharmonieux, extérieurement aussi bien qu’intérieurement. La moindre infraction à cette intention rompt le jeûne.

Le jeûne religieux est limité dans le temps, alors que le jeûne spirituel est continuel et dure tout au long de la vie temporelle et éternelle. C’est le vrai jeûne.

Notre Maître le Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- remarque :

Ils sont nombreux ceux qui jeûnent et auxquels leurs efforts ne rapportent que la faim et la soif, et aucun autre bénéfice.

Il y a aussi ceux qui rompent le jeûne lorsqu’ils mangent, et ceux dont le jeûne continue même après qu’ils aient mangé. Ce sont eux qui gardent leurs sens et leurs pensées à l’abri du mal et qui évitent que leurs mains et leur langue ne blessent quiconque. C’est à ceux-là qu’Allah le Très Haut a promis.

**Jeûner est une action faite pour l’amour de Moi, et c’est Moi qui en accorde la récompense.**

A propos des deux formes de jeûne, notre Maître le Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- dit : « **Celui qui jeûne a deux satisfactions. La première est lorsqu’il rompt le jeûne à la fin du jour. La seconde est lorsqu’il voit.** »

Ceux qui connaissent la forme extérieure de la religion disent que la première satisfaction de celui qui jeûne est le plaisir de manger après un jour de jeûne, et le sens de la satisfaction exprimée par « lorsqu’il voit » correspond au moment où quelqu’un qui a jeûné tout le mois de Ramadân voit la nouvelle lune qui marque la fin du jeûne et le début des festivités.
Ceux qui connaissent le sens intérieur du jeûne disent que la joie de rompre le jeûne se rapporte au jour où le croyant entrera au paradis et y prendra part aux ravissements, et que la grande joie « lorsqu’on voit » signifie ce qu’éprouve le croyant en voyant la vérité d’Allah avec l’œil secret de son cœur.

Encore plus précieux que ces deux formes de jeûne, est le jeûne de vérité, qui revient à empêcher son cœur d’adorer quoique ce soit d’autre que l’Essence d’Allah. On le fait en rendant l’œil du cœur aveugle à tout ce qui existe, même dans le royaume secret en dehors de ce monde, sauf l’amour d’Allah. Car bien qu’Allah ait créé toute chose pour l’homme Il a créé l’homme uniquement pour Lui, et Il a dit :

**L’homme est Mon secret, et Je suis son secret.**

Ce secret est une lumière venant de la lumière divine d’Allah. Il est le centre du cœur, fait de la plus subtile des matières. Il est l’âme qui connaît toute les vérités secrètes. Il est le lien secret entre la créature et son Créateur. Ce secret n’a ni amour ni inclination pour quiconque autre qu’Allah.

Il n’y a rien de précieux à espérer, il n’y a pas d’autre but, pas d’autre bien-aimé en ce monde ou dans l’au-delà, sinon Allah.

Si un atome de quoi que ce soit d’autre que l’amour d’Allah entre dans le cœur, le jeûne de vérité, le vrai jeûne, est rompu. Il faut alors le rétablir, revivifier la volonté et l’intention, retourner à Son amour, ici et dans l’au-delà. Car Allah dit :

Le jeûne est à Moi et c’est Moi qui en accorde la récompense.

**Source** : Secret des Secrets ; « Sirr al-asrâr ».